

FEVRIER
N° 2 - 2003



INFORMATIONS VERNIER

Enfin un bâtiment de la sécurité de Vernier

Depuis quelques jours, les sapeurs-pompiers, les samaritains et les sauveteurs auxiliaires verniolans sont regroupés sous un seul et même toit. Il s'agit d'un bâtiment fonctionnel qui aura coûté 3,85 millions de francs.

Après une longue succession de projets ayant tous avortés, une page se tourne. L'inauguration en présence des autorités cantonales et communales aura lieu le 8 mars prochain.



Sommaire

Le thème

3 Enfin un bâtiment de la sécurité de Vernier

Le 30 janvier 2001, les élus ont voté à l'unanimité un crédit de 3,85 millions de francs destinés à ériger un bâtiment abritant l'ensemble des services de sécurité de la commune.

Nouvelles communales

6 Nouveautés dans les bibliothèques communales

8 Permanences impôts 2002

10 Vos petites annonces

10 Ramassages ménagers : attention plus de vignettes frigos !

17 Echos des clubs d'aînés : thé dansant ouvert à tous

24 Festival Jeunesse

Infos-quartier

18 AIVV : On trouve dans les caves, dans les greniers...

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 022 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 022 306 06 30

Pompes funèbres, tél. 022 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 9, tél. 022 306 07 60,
fax 022 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV),
Via Monnet 3,

tél. 022 306 07 00, fax 022 306 07 01

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 022 306 43 11

Service de la petite enfance

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 80

Service des sports

Secrétariat, tél. 022 306 07 70, le matin
Route du Bois-des-Frères 30.

Tennis de Vernier

Via Monnet, tél. 022 341 18 92.

Tennis d'Aire

Ch. des Lézards, tél. 022 796 21 98.

Piscine du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30,
tél. 022 796 62 96.

Bassins couverts du 9 septembre 2002
au 9 mai 2003.

Mardi-vendredi 9h30-20h30, lundi 11h-
20h30, samedi-dimanche 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 022 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 55

Médecins

Urgence AMG, tél. 022 322 20 20

SOS Médecins, tél. 022 748 49 50

SOS infirmières, tél. 022 420 24 64

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 022 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 022 719 61 11
urgences 022 719 60 00

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 022 420 34 00, de 9h à 17h

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur trois de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon,

tél. 022 420 35 00, de 9h à 17h.

Av. du Lignon 78 - 1219 Le Lignon.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne d'Avanchet,

tél. 022 420 35 50, de 9h à 17h.

Rue du Grand-Bay 18 - 1220 Avanchet.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 70,
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 20 - Fax 022 306 06 21

e-mail : m.mex@vernier.ch

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier
offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 3 mars 2003

Délai rédactionnel :

10 février 2003

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Enfin un bâtiment de la sécurité de Vernier

C'est une longue histoire à rebondissement (lire notre historique) !

Toujours est-il que le 30 janvier 2001, c'est à l'unanimité que les élus ont voté un crédit de 3,85 millions de francs destinés à ériger un bâtiment abritant l'ensemble des services de sécurité de la commune.

Ce chantier s'est déroulé rapidement : «Le chantier a débuté au printemps 2002, une fois l'autorisation du Département cantonal de l'aménagement délivrée et le 14 décembre dernier, les sapeurs-pompiers pouvaient déjà y emménager avec leurs camions. Le personnel administratif devrait suivre le 8 février, tandis que l'inauguration officielle a été prévue pour le 8 mars», résume la conseillère administrative en charge de la sécurité, Nelly Buntschu.

Il est vrai que cela fait des années que les autorités communales recherchent une solution afin de rationaliser l'organisation des quelque 80 sapeurs-pompiers volontaires formant la compagnie de Vernier et la section Trexa. Jusqu'à la mi-décembre 2002, leurs locaux étaient disséminés en six endroits différents. «Cela a été le premier projet auquel je me suis attelée une fois élue en 1999. N'oublions pas que Vernier doit vivre avec les dépôts pétroliers, le gazoduc, un pipeline et un aéroport international. Ce n'est pas rien.», ajoute la magistrate.

Dans le centre d'entretien

C'est à l'un de ces endroits – le centre d'entretien de Vernier (CEV) – que le nouvel immeuble a été dressé. Son appellation a changé. Le futur ex-dépôt centralisé du service du feu n'ayant jamais vu le jour, on parle désormais du «Bâtiment de la sécurité de Vernier» (BSV). Il est vrai que ce dernier va aussi accueillir une quarantaine de sauveteurs auxiliaires, ainsi qu'une soixantaine de samaritains. Ce sont ainsi quelque 180 personnes qui vont s'activer dans le BSV.

Le CEV accueillait déjà depuis plusieurs années la section dite «Trexa» (train d'extinction de l'armée, dans le cadre du plan «Carbura»), dont le parc est constitué de camions spéciaux, au nombre de quatre, qui sont affectés



principalement à la défense incendie du groupe pétroliers et des usines des environs.

Peu coûteuse, cette réalisation présente les caractéristiques principales suivantes :

- Un vaste garage qui permet à la fois d'accueillir les véhicules des sapeurs pompiers et de la section Trexa, ainsi que les remorques des sauveteurs, et de disposer d'une place de travail ou d'exercice à l'intérieur, devant les camions ;
- Le système porteur adopté donne une plus grande flexibilité intérieure et permettra, selon les besoins futurs, de cloisonner à volonté l'espace intérieur ;
- La construction des façades, constituées de briques-isolation et d'un bardage en tôle, donne la possibilité

de démonter facilement le côté nord-ouest et d'agrandir ainsi le garage selon les besoins futurs de la commune ou du Service d'incendie et de secours de la Ville ;

- Le rez-de-chaussée, indépendant du niveau du garage, regroupe le bureau des sauveteurs et le local matériel des samaritains, ainsi qu'une sous-station technique ;
- La grande salle de réunion et de cours, équipée du matériel de projection adéquat et divisible en deux espaces distincts au moyen d'une cloison mobile, servira aussi bien aux pompiers de Vernier, aux samaritains ou aux sauveteurs, qu'à l'administration communale .

Serge Guertchakoff

Samedi 8 mars de 13h à 17h
Après-midi portes-ouvertes
pour le public

Bâtiment de la sécurité de Vernier
Angle via Monnet / ch. de Morglas

Enfin un bâtiment de la sécurité de Vernier

Vingt ans d'attente

Sans réécrire toute l'histoire, en voici les grandes étapes. En octobre 1993, un projet d'implantation sur le site des Services industriels (SIG) au Lignon avait été refusé par le Conseil municipal lors d'une séance extraordinaire, même si le crédit de construction de ce dépôt avait été précédemment accepté. Sa nécessité n'est contestée par aucun groupe politique. Là où la discorde est totale, c'est sur l'opportunité de verser un loyer aux SIG. En effet, ceux-ci voulaient conserver le terrain sur lequel devait s'édifier le dépôt. Ils proposaient un droit de superficie de 60 ans, étendu à 90 ans par la suite, en échange du paiement d'une rente annuelle de 18 340 francs révisable tous les cinq ans afin de tenir compte de l'inflation.

Certaines voix s'élèvent contre l'absence de crédit d'étude, d'autres contre l'absence de participation au financement des compagnies pétrolières. Un crédit de construction de 3,7 millions de francs est néanmoins voté de justesse.

Rappelons qu'avant la construction du BSV, une fois les véhicules Carburas remisés, il n'était plus possible de circuler à pied dans le dépôts du Centre d'entretien ! L'un des véhicules devait même être stationné à l'extérieur, faute de place. De plus, la nou-



velle loi contraignait les autorités à prévoir des locaux sanitaires séparés pour les femmes sapeurs-pompiers.

Dans des usines

Suite à l'échec de 1993, une première étude avait été menée afin d'envisager l'implantation de ce dépôt au Centre d'entretien. Mais à l'époque, le coût global était estimé à 7,35 millions de francs ! Eu égard à ces prix élevés, les autorités ont cherché d'autres solutions.

Dans un premier temps, il s'est intéressé à l'acquisition des bâtiments de l'usine Sauter, mais les prix demandés ne correspondaient pas aux possibilités financières de la commune. En septembre 1997, l'ex-usine

Mangola, également au Lignon, est à vendre. Les autorités s'y intéressent. Il pourrait être acquis pour 4,5 millions de francs avec un paiement échelonné sur trois années. Cette solution serait revenue globalement à 5,65 millions, ventilables sur trois ans. Mais, au dernier moment, vu la dégradation des finances communales, cette option est retirée.

Le sujet étant toujours brûlant, il revient à la surface en juin 2000.

Un crédit de 400 000 francs est demandé pour aménager les dépôts de Sauvin-Schmidt afin d'y loger le service du feu communal. La commission des bâtiments du 29 août 2000, unanime, a enterré définitivement cette solution. Deux raisons à cela : d'une part, Sauvin-Schmidt s'est retrouvée en litige avec l'entrepreneur général. D'autre part, les ingénieurs ont confirmé que la structure existante était sous-dimensionnée. Cela impliquait un renforcement des fondations et des piliers.

Les élus en sont ainsi revenus à l'idée de construire le bâtiment sur le terrain du centre d'entretien, à l'angle du chemin de Morglas et de la via Monnet. C'est ce nouveau projet, correspondant à un avant-projet du bureau Atlante SA et un projet définitif du bureau Baud & Früh qui a finalement abouti.



S.G.

Le chœur

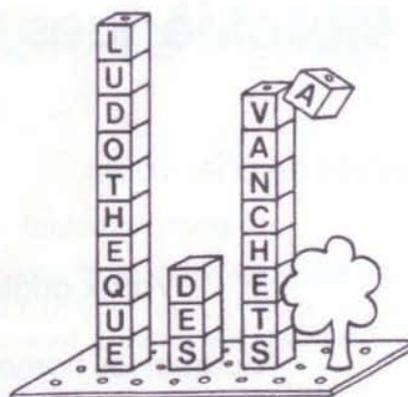
L'Echo de Vernier

*cherche des nouveaux
choristes
dans tous les registres.*

*Les répétitions ont lieu tous les
jeudis soir de 20 h à 22 h
à l'école des Ranches à Vernier
(route de Peney).*

*Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas
et venez vous joindre à nous.*

Contacts: Madeleine Gasser, Meyrin, 022 783 00 92
Josselyne Estoppey, Meyrin, 022 782 52 33



LA LUDOTHEQUE DANS LE CENTRE COMMERCIAL DES AVANCHETS

Vous propose d'emprunter des jeux et jouets

Tous les lundi et jeudi de 16h à 18h
le mercredi de 10h à 12h.

ANIMATION

Nous jouons à ?

Quand ?

Le deuxième mercredi de chaque mois de 14h à 16h.

Vous pouvez vous inscrire en appelant au 022 970 07 23
ou directement à la ludothèque.

Nous nous réjouissons de jouer avec vous !

Bulletin d'inscription pour VERNIER FLEURI 2003

à envoyer avant le lundi 12 mai 2003 : Mairie de Vernier - « Concours Vernier Fleuri » - S.E.V.V.
Case postale 520 - 1214 Vernier - ☎ 022 306.07.00

ou remettre votre bulletin lors de la journée des espaces verts, le samedi 10 mai 2003 à l'école de Vernier-Place

Nom et prénom :

Rue et numéro :

Numéro postal et localité : Tél. :

Indiquer d'une croix, ce qui vous convient :

Catégorie fenêtres et balcons

Catégorie terrasses et villas

Indiquer d'une croix, la situation de votre appartement face à l'entrée principale :

Etage :

A gauche

Au centre

A droite

Remarque complémentaire (par exemple arrière-cour) :

Bibliothèques communales de Vernier

C'est à lire près de chez vous :

Soupes d'hiver

Vœux originaux pour chaque occasion

Pourquoi les hommes mentent et les femmes pleurent

Brain food : des aliments pour le cerveau

une nouvelle série BD , qui enquête dans les milieux économico-diplomatiques :
Niklos Koda, de Dufaux et Grenson (4 tomes)

Barricatures 2002

Mix & Remix : l'intégral
tous les dessins parus dans l'Hebdo de 2000 à 2002

Oscar et la dame rose, de Eric-Emmanuel **Schmitt** :
un enfant de 10 ans condamné par la leucémie écrit à Dieu
afin de lui confier le récit de sa vie.

le dernier livre de **Jean d'Ormesson** pour qui **C'était bien**

Etc...

Durant les vacances scolaires, **du samedi 15 février au dimanche 23 février** :

la bibliothèque d'**Avanchet** sera ouverte : **lundi 17 février** de 15h45 à 19h45,
la bibliothèque de **Vernier** sera ouverte : **mardi 18 février** de 16h00 à 20h00,
la bibliothèque de **Châtelaine** sera ouverte : **jeudi 20 février** de 16h00 à 20h00.

Petit changement d'horaire à la bibliothèque d'Avanchet :
depuis le 6 janvier, ouverture **le lundi à 15h45** et fermeture à **19h45**.

Avanchet

Dans la galerie marchande
☎ 022 797 05 55 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h45 - 19h45
Mardi : 15h - 18h
Mercredi : 14h - 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A
022 797 16 82 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
14h - 18h
Jeudi : 16h - 20h

Vernier

Rue du Village 57-59
☎ 022 341 04 91 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 18h
Mardi : 16h - 20h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

(inscription gratuite, prêt des livres, des revues et CD-audio gratuit)

Bibliothèques communales de Vernier

Nouveautés pour les enfants !

Le Temps ne s'arrête pas pour les souris (Hermux Tantamoq, tome 1)

Hermux Tantamoq, une souris pas comme les autres, aime par-dessus tout les montres, les pauses-café du matin et sa coccinelle apprivoisée, Terfèle. Jusqu'au jour où Linka Perflinker, aviatrice intrépide, fait irruption dans sa boutique et dans sa vie. Quand Linka disparaît mystérieusement, Hermux se lance à sa recherche...

Un héros craquant et une aventure inoubliable ! Un **roman** pour adolescents, mais aussi pour les adultes.

La Souris

Partout où vit l'homme, la souris grise le suit ! Elle se faufile dans les trous et grignote tout ce qu'elle trouve. Dans un coin secret, elle fait son nid, dans lequel naissent, tous les deux mois, de nouveaux souriceaux. Mais attention : de nombreux prédateurs la guettent...

Un livre aux photos d'une très grande qualité, un **documentaire** pour toutes les personnes curieuses de nature...

Le Labyrinthe des cauchemars

Meurtre impossible dans un hôtel. L'inspecteur Phalène est à la fois l'enquêteur, l'assassin présumé et la victime...

Un **roman policier** étrange... très très étrange !

Les Cinq sens

Pars à la rencontre du corps humain à travers les cinq sens : le toucher, le goût, l'odorat, la vue et l'ouïe... Un **documentaire** magnifiquement illustré, aux multiples animations... Dès 9 ans.

Arc-en-ciel apprend l'alphabet

De A à Z, Arc-en-ciel nous emmène au fond de l'océan pour un voyage à la découverte des lettres, rythmé par des comptines.

Un apprentissage tout en couleurs... (**Album dès 3 ans**).

C'est moi le plus fort

Un jour, alors qu'il n'avait plus faim du tout, un loup décide de faire une petite promenade dans la forêt - afin, dit-il, de digérer - mais aussi afin de vérifier ce que l'on pense de lui.

Un **album** dont la fin pourra en étonner plus d'un...

... Et aussi des bandes-dessinées, des contes, des documentaires, des magazines...

Venez écouter des contes...

Bibliothèque de **CHATELAINE**, le mercredi 26 février à **16 heures**

Bibliothèque de **VERNIER**, le mercredi 26 février à **10 heures**

Dès 6 ans - GRATUIT

IMPOTS 2002

Déclarations à remplir jusqu'à fin mars 2003

La commune de Vernier met à nouveau à votre disposition deux permanences pour le remplissage des déclarations fiscales.

Ces permanences s'adressent aux habitants de la Commune de Vernier qui ne peuvent remplir seuls leur déclaration et qui ont des revenus trop modestes pour s'adresser à une fiduciaire. Néanmoins, une participation financière de CHF 15.- vous sera demandée.

Les adresses sont les suivantes :

Centre social du Lignon

78, av. du Lignon - 1219 LIGNON

Tél : 022 420 35 00

Centre social de Châtelaine

4, ch. de l'Étang - 1219 CHATELAINE

Tél : 022 420 34 00

Il est indispensable de téléphoner pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2002 ainsi que de votre déclaration, mais pas avant le 15 février 2003.

Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excède pas :

CHF 40'000.- personne seule

CHF 50'000.- couple

CHF 60'000.- famille

L'épargne ne doit pas dépasser globalement :

CHF 20'000.- personne seule

CHF 35'000.- couple/famille

Nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener, selon votre situation personnelle :

1) AVS - AI - OCPA

- attestation rente AVS-AI de l'année 2002
- attestation OCPA prestations versées en 2002
- attestation retraite éventuelle 2ème pilier (2002)
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2002)
- cotisations assurance maladie (2002)
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2002)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire : décompte intérêts versés en 2002.

2) SALARIES

- attestation salaire 2002
- attestation chômage, indemnités PCM (2002)
- attestation indemnités pertes de gains (2002)
- attestation allocation logement, allocations familiales (2002)
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2002)
- cotisations assurance maladie (2002)
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2002)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte intérêts versés en 2002
- pension pour personne à charge.

Prochaines séances du Conseil municipal :

mardi 4 mars 2003 à 20h30

mardi 8 avril 2003 à 20h30

CHAMPIONNATS SUISSES DES CLASSES ÉCOLIERS, JEUNESSE, JUNIORS « 2003 »

Samedi 1er et dimanche 2 mars 2003

à la salle des Fêtes du Lignon.

Contre remise de cette annonce,
2 PLACES À DEMI TARIF.

Organisation : A.S. BOXE Châtelaine

FACIL' IMPÔTS

Diego SUTER

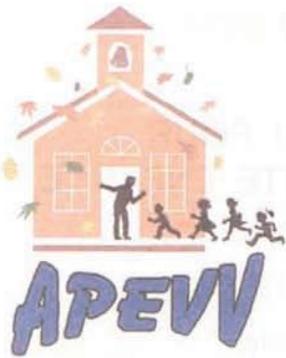
Av. de Châtelaine 1-5 (bât. Tavano)

022 344 26 40

facilimpots@befree.ch

Votre déclaration sur rdv,
du lundi au samedi, 9h-21h.
à votre domicile ou au bureau, dès 75.-





400^e anniversaire de l'Escalade

12 décembre 1602 – 12 décembre 2002

400 ans d'histoire que l'APEVV, les enseignants, le parascolaire, l'AIVV, les concierges des écoles, l'ALIBI et les enfants de Vernier-Village ont fêté ensemble le 10 décembre 2002 !

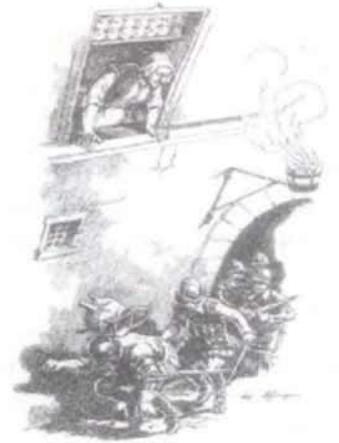
Après un cortège aux flambeaux accompagné par la fanfare de la Compagnie 1602 et la Fanfare municipale de Vernier, nous nous sommes tous retrouvés à la salle communale de Vernier-Place où nous attendait un spectacle de cracheur de feu par M. Martenet et un concert des accordéonistes de l'Avenir de Châtelaine.

Les organisateurs ont été victimes de leur succès. Comme vous avez pu le constater, les files d'attente et le froid ont quelque peu engourdis les participants, mais le nombre de personnes, la soupe, le vin chaud, les marrons et surtout le sourire de nos enfants ont réchauffé l'atmosphère.

Encore un grand merci à tous ceux qui nous ont permis d'organiser une fête au sein d'un village uni : Boucherie Menuz, Boulangerie Paquier, Nova Autoservice SA, la Clé-de-Sol (cave), l'ALIBI, Fromagerie Müller, la Bâloise, la commune de Vernier et tous les bénévoles.

Pas mal pour une première fois ! Rendez-vous pour le 500^{ème} !!

Le comité de l'APEVV



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VERNIER-VILLAGE - CASE POSTALE 404 - 1214 VERNIER - WWW.APEVV.ORG

Profitez de nos taux hypothécaires attractifs!



Appelez-nous, nous sommes à votre
disposition pour une offre gratuite !

022 930 91 91

du lundi au vendredi

08.30-12.00 14.00-17.30

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Ch. Champ-Claude 1
1214 Vernier



Petites annonces à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,
par tél. au 022 306 06 20 ou
par e-mail : m.mex@vernier.ch

A votre service

Femme portugaise, avec expérience,
cherche travail le matin. Tél. 022 797
49 60.

Technicienne sur ongles cherche mo-
dèles pour pose d'ongles artificiels ou
fantaisie. Participation aux frais de
matériel. Prévoir 2 heures. Pour infor-
mation et rdv, tél. 078 876 76 11.

A vendre

Matériel photo d'occasion : Nikon,
Hasselblad, Sinar, studio, labo n/b.
Liste complète sur demande.
Tél./Fax 022 796 76 55 ou [http://
laap.virtualave.net/hr/](http://laap.virtualave.net/hr/)

LA MACAV

48, rue du Village

Du 25 février au 15 mars 2003

«Ça roule pour nous»

Artisanat divers
Club en fauteuil roulant

ANNEE SCOLAIRE 2003-2004

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LES INSTITUTIONS DE LA PETITE ENFANCE

Dès le lundi 31 mars 2003,

les demandes d'inscriptions s'effectueront **uniquement**
au service de la petite enfance,
rue du Village 1 - 1214 Vernier, 2^{ème} étage
ou par téléphone au 022.306.06.80
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Les jardins d'enfants de Châtelaine, Vernier, des Libellules accueillent les
enfants nés entre le 1^{er} novembre 1999 et le 31 octobre 2001, les lundis, mardis,
jeudis et vendredis, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sauf pendant les
vacances scolaires.

Le jardin d'enfants des Avanchets accueille les enfants nés entre le 1^{er} novembre
1999 et le 31 octobre 2001, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h30 à
12h30 et de 13h00 à 18h00 sauf pendant les vacances scolaires.

ATTENTION ! les enfants ne peuvent être accueillis le matin et l'après midi du
même jour.

L'Espace de Vie Infantile (EVE) du Lignon accueillera les enfants dès la fin du
congé maternité à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

La crèche des Avanchets accueille les enfants dès la fin du congé maternité à
4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.

Priorité est accordée aux personnes:
1 habitant et travaillant sur la commune
2 habitant sur la commune
3 travaillant sur la commune



Ramassages ménagers

DÉCHETS ENCOMBRANTS mardi 4 mars 2003

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux
(bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 6 mars 2003

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium,
cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

DÉCHETS VALORISÉS, uniquement dans les immeubles équipés du nouveau système de containers différenciés : PET lundi et mercredi, PAPIER lundi et jeudi, VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi.

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent être impérativement rapportés dans les points de vente.

Attention : depuis le 1er janvier 2003 plus de vignettes frigos ! Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais être rapportés dans les points de vente.

Renseignements : Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.

POUR MIEUX CONNAITRE GEORGES ZUFFEREY

(deuxième partie)



Georges Zufferey

ENTRETIEN AVEC LE CANDIDAT LIBÉRAL AU CONSEIL ADMINISTRATIF

Propos recueillis par Pierre Ronget

Dans «Informations Vernier» du mois de janvier, Georges Zufferey a précisé ses priorités et les dossiers qu'il entend mener à bien s'il est élu au conseil administratif.

En tant que libéral, il mettra au centre de ses préoccupations l'individu libre, responsable et solidaire.

Dans le domaine social, il proposera une politique efficace, répondant aux besoins de la population, il développera des réseaux de prestations et des actions de proximité.

La politique menée par le Conseiller d'Etat socialiste, Laurent Moutinot, a des conséquences catastrophiques qui empêchent tout développement harmonieux de la commune de Vernier, déjà très touchée par les nuisances engendrées par le trafic aérien, routier et ferroviaire.

En tant que conseiller administratif, voulez-vous poursuivre une collaboration faite de soumission à l'égard du Conseil d'Etat comme l'ont fait vos prédécesseurs ?

La qualité de vie des habitants de Vernier est pour moi et pour les libéraux un objectif prioritaire. Cependant, il n'est pas possible d'ignorer la réalité. La détérioration de l'environnement actuel de la commune remonte à de nombreuses années et les améliorations, dans ce domaine, sont lentes. Il convient d'améliorer la protection des infrastructures existantes et de veiller à l'harmonie des projets futurs et être très attentif, en particulier, aux problèmes de l'impact de la circulation routière sur la qualité de vie.

Chacun sait que la répartition des compétences entre le canton et les communes limite considérablement le pouvoir de décision de ces dernières. En effet, les communes doivent à donner des préavis, en particulier en matière d'aménagement du territoire, la décision finale appartenant aux autorités cantonales. Mais contrairement à la pratique actuelle, je défendrai les intérêts de la commune avec fermeté et constance.

Les libéraux se sont toujours engagés en faveur du maintien de la zone villas, poumon de verdure dans une commune envahie par le béton; je n'entends pas modifier cette ligne de conduite. Vernier n'a pas les moyens d'assumer les coûts d'infrastructure et d'équipement qu'implique la construction des ensembles immobiliers que Monsieur Moutinot voudrait imposer à la commune.

Vernier est fortement endettée, le centime additionnel est un des plus lourds du canton. Quelle est votre politique dans ce domaine ?

Pour assumer ses tâches et pratiquer une politique sociale généreuse, la commune doit avoir des finances saines. Je refuserai toute augmentation d'impôt pour atteindre cet objectif, mais j'imposerai une gestion rigoureuse des deniers publics tant dans le domaine du fonctionnement que dans celui des investissements.

Chaque jour, Vernier dépense 14'700 francs pour couvrir les intérêts d'une dette globale qui s'élève à 110 mio de francs. Il est enfin évident que, dans le cadre d'un équilibre financier, la commune doit, dans toute la mesure du possible, réduire la dette et se libérer notamment des biens qui n'ont pas une affectation spécifiquement communale. Il faut toutefois être conscient que la commune doit faire face à des engagements multiples et incontournables pour assurer une politique sociale, développer des activités culturelles, soutenir les associations et les clubs sportifs qui s'occupent des jeunes et maintenir en bon état le patrimoine communal.

En conclusion, pourquoi la population verniolane doit-elle voter pour vous ?

Pour qualifier mon action, je veux, dès le début de la législature, définir avec les deux autres conseillers administratifs des objectifs clairs et réalistes. Ces objectifs seront présentés au Conseil municipal et à la population sous forme d'une charte de législature.

Mon but consiste à fixer des objectifs réalisables et parvenir à les concrétiser afin de maintenir la confiance des citoyennes et citoyens à l'égard des autorités politiques de la commune.

Je m'engage à dire ce que je fais et à faire ce que je dis.

INSECURITÉ & RESPECT



En ces temps troubles, l'insécurité focalise toutes les attentions.

Que ce soit sur le plan international, national, cantonal ou communal, notre société doit y faire face.

Ce que l'économie n'a pu nous garantir, le milieu politique doit y pourvoir d'une manière adéquate.

Vaste thème que celui de la sécurité pour une Commune comme Vernier puisque touchant des domaines aussi variés que la jeunesse, la criminalité, la circulation, l'environnement, les dépôts pétroliers, l'aéroport, etc.

Il y a pourtant un trait commun : le respect.

Du délinquant à l'automobiliste indiscipliné, en passant par les avides du profit, tous ont ce trait commun, celui ne de pas respecter l'autre.

Respect de l'individu, d'autrui, respect des autorités, respect des institutions, des lois, le PDC verniolan entend se battre pour défendre cette valeur fondamentale afin de rétablir une sécurité à laquelle chacun aspire.

Le PDC de Vernier n'entend cependant pas sombrer dans un délire sécuritaire, persuadé que les réponses à l'emporte-pièce, aussi séduisantes qu'elles puissent paraître, ont le défaut majeur d'être par trop souvent irréalistes.

Sur le terrain comme dans les idées, cette notion de respect nous guidera dans nos réflexions, dans les décisions que devra prendre notre Commune.

Ce combat, nous devons le mener ensemble.

Avec l'effort de chacun, l'élan de tous, nous le gagnerons.

En sachant respecter l'autre, l'on saura se faire respecter.

Aux prochaines élections municipales et administratives, votez PDC.

Pour le PDC de Vernier

Yves Magnin

Candidat au Conseil Administratif

Les raisons d'un engagement !

Pourquoi sommes-nous candidats ? Quelles valeurs défendons-nous ? Quelle société promouvoir ?

Nous rêvons d'une société **solidaire, juste, respectueuse** des différences d'opinion, de culture, de couleurs, d'une société **fraternelle**, conviviale, d'une société **tendre** pour les individus.

Nous rêvons d'une société riche de ses différences, une société de **dialogue, d'écoute**, de **communication**.

Nous rêvons d'une société où chacun **respecte** chacun.

Nous rêvons d'une société de **justice sociale**, de partage du savoir et des richesses.

Nous rêvons d'une société où chacun est **intégré**, participe à la vie collective.

En fait, nous rêvons de **démocratie**.

Et c'est pour que nos rêves rejoignent vos rêves que nous nous engageons à vos côtés :

Au Lignon

Ruth Righenzi-Eggenberger
Thierry Apothéloz
Eduardo Herrera
Roland Moret

A Châtelaine

Monique Bussien
Jean-Pierre Thorel
Denis Chiaradonna

A Vernier Village

Montserrat Blanco
Romaine Garofalo
Rudolf Gerber

Aux Avanchets

Delfino Boti Kiese
Turan Sengun
Nicola D'Amico
Alberto Perez-Yanez

Passionnément *solidaires* et *responsables* !

Parti Socialiste de Vernier

Case postale 227 - 1211 Genève 28

www.socialiste.ch/vernier - Email : socialistevernier@yahoo.fr

Tél. 079 780 24 70



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

**Volets aluminium
-
Portes d'entrée**

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager

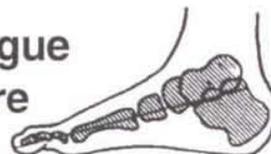


**Vente & dépannage
toutes marques**

**Pas de frais de déplacement aux
habitants de la commune**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

Podologue Pédicure



Lara Branchetti

7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
076 527 34 55

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Orthonyxies
Orthoplasties



Votre assureur toutes branches à Vernier

- Analyse de portefeuille
- 3ème pilier / rente viagère, prime unique
- Assurance ménage, voiture, PME, bâtiments
- Cpp, 2ème pilier



Armando Amore
Conseiller à la clientèle

Téléphone +4122 949 01 37
Mobile +41 79 200 70 51
Téléfax +41 22 949 01 51
armando.amore@basler.ch

Agence Générale Genève Rive-Droite
Rue de Lyon 87
Case postale 92
1211 Genève 13
www.baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat médical

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

FIDUCIAIRE KUFFER & CIE

Chemin de l'Alouette 7, Case postale 32, 1219 Aire-Genève
Tél. 022 796.35.74 - Fax 022 797.31.41 - Natel 079 442.23.17
E-mail : fiduciaire.kuffer@bluewin.ch

Contactez-nous pour votre déclaration fiscale 2003
ou dès que vous avez un problème pour vos impôts.
Nous pouvons également tenir votre comptabilité, vos salaires, etc.

DEPUIS 12 ANS
EXÉCUTIONS RAPIDES, PRÉCISES & PERSONNALISÉES

EMS pour les personnes âgées de Châtelaine, école pour les enfants des nouveaux habitants du quartier, crèche espérée depuis plus de dix ans ! Comment, lors du Conseil municipal du 5 mars 2002, certains élus de l'Alliance de Gauche auraient-ils pu refuser le projet envisagé aux Jardins de Villars, si conforme à leurs souhaits sincères d'une politique sociale plus active ?

A leur décharge, il faut savoir que les partisans du projet ont prétendu qu'il n'y avait pas d'autres terrains disponibles pour de telles infrastructures.

En fait, il s'agissait de grossiers alibis pour nous empêcher de refuser le véritable projet : la disparition de tous les jardins familiaux pour implanter dans cette zone encore épargnée de Châtelaine, des immeubles dont les gabarits anéantiraient pour des décennies tout espoir d'un urbanisme respectueux de l'environnement.

Vernier, la commune de tous les sacrifices et de tous les gâchis

En quelque quarante ans, la commune de Vernier a vu sa population décupler, et ses habitants, contribuables modestes pour la plupart, n'ont cessé d'avoir à financer les équipements publics nécessaires, mais toujours en nombres insuffisants ; pas assez de crèches et de jardins d'enfants pour soulager les mères qui travaillent, pas assez de salles de classes, d'où les bâtiments dits provisoires, pas assez de locaux pour les sportifs, les jeunes et les associations.

Bref, à Vernier, on a surtout construit des immeubles, de huit à plus de trente étages, dans lesquels on a entassé des milliers d'habitants, et sur du terrain pas cher !

Parce que certains ont dû se mettre de beaux profits dans les poches, d'autres espèrent pouvoir en faire autant. Les sept hectares des jardins familiaux de Crozet-Villars attisent d'énor-

mes convoitises ! ... et sous la pression des milieux immobiliers, Laurent Moutinot cède, en oubliant complètement tous les maux dont souffre déjà Vernier : les nuisances de l'aéroport, le trafic intense sur ses axes routiers, des pétroliers qui défigurent ses paysages, des immeubles plantés aux carrefours, à ras des trottoirs, ses quartiers bâtis sans liens les uns avec les autres.

Un urbanisme de technocrates, pas d'humanistes

Alors puisque l'aménagement du territoire communal est déjà tellement compromis, pourquoi garder une oasis de verdure à Châtelaine, doit se demander le DAEL*. Et les services de Laurent Moutinot de négliger complètement d'envisager le quartier dans sa globalité, la nécessité de préserver les équilibres entre terrains bâtis et espaces de verdure, entre lieux de résidence de qualité et zones de trafic.

Bétonner à tout-va, aveuglément, sans se demander, en construisant des centaines de logements, comment la commune va pouvoir accueillir, sans l'aide financière du canton, bien sûr, tant de nouveaux arrivants.

Il manque 30'000 logements à Genève. Ne nous faisons aucune illusion. Si les autorités de Vernier accordent le droit de bâtir à Châtelaine, c'est très vite et n'importe comment que sera construite une nouvelle cité-dortoir sans âme où ne viendront se loger que ceux qui n'ont pas les moyens de vivre ailleurs.

Prendre aux petits pour épargner les nantis

Que les jardins familiaux jouent un rôle éminemment social, intégrateur, riche d'échanges humains, indispensable pour les familles soucieuses d'offrir à leurs enfants une alimentation saine, propice aux retraités qui trouvent dans le jardinage une activité bonne pour leur santé, voilà des arguments qui ne pèsent hélas pas lourd face à la spéculation immobilière.

Il semble si facile de réduire à néant le travail patient de plus de trois cents familles, beaucoup plus facile que de se heurter aux refus des propriétaires de villas à Coligny, Veyrier ou Vandoeuvres !

C'est une Genève à deux vitesses que l'on construit, lâchement, sans aucune vision cohérente : sur la rive gauche, les villas nichées dans la verdure, sur la rive droite, là où s'accumulent déjà tant de nuisances, une concentration de locataires modestes qui assistent impuissants à une irréversible dégradation de leur environnement.

Nous voulons un urbanisme à dimension humaine

Plutôt que de repousser les jardins familiaux à la périphérie de la ville, nous voulons les y intégrer. Plutôt que de les voir comme des terrains quasi vacants sur lesquels spéculer, nous voulons les considérer comme d'indispensables poumons de verdure. Plutôt que de dédaigner leur dimension conviviale, nous voulons que soit valorisée la capacité d'un tel lieu à générer du lien social.

Entre parcelles immenses gaspillées en zones de villas pour les privilégiés et terrains densément construits au détriment des équilibres écologiques et humains, nous voulons que les autorités du canton développent une conception plus intelligente de l'aménagement de Genève, en évitant ces disparités criantes d'injustice sociale et en imposant à l'ensemble des 45 communes genevoises une répartition plus équitable des logements, d'autant que Vernier a déjà consenti à la construction de nombreux logements subventionnés.

Quant à la réalisation des écoles, crèches et EMS, les terrains existent à Vernier et nous avons demandé par voie de motion qu'ils soient recensés.

Alliance de Gauche de Vernier

*DAEL : Département (cantonal) de l'aménagement, de l'équipement et du logement

Vous avez dit «violon d'Ingres» ?

L'automne dernier, nous admirions ces photographies de pots aux décors jaspés. En les arrangeant sur cette page, on aurait dit qu'ils tombaient comme des feuilles mortes dont ils ont les teintes chaudes.

Heureusement pour le collectionneur qui en a réuni... un certain nombre, l'illusion s'arrête là. Du petit au grand vase à fleurs, du pot à confiture à la jolie cruche, ils mesurent entre 15 et 30 centimètres.

En trouver chez un brocanteur ou au Marché aux puces devient un exploit : sans être d'un prix extravagant, ils se font rares. Ceux que vous voyez ici n'ont pas subi de dégâts et sont en particulièrement bon état.



Echos des clubs d'âinés

Qu'existe-t-il pour les personnes âgées à Vernier ?

Les cinq clubs d'âinés.

L'âge de leurs membres devenant « canonique », il est temps de songer à la relève indispensable à la bonne marche de ces institutions modestes dont l'utilité est incontestable.

Un appel est donc lancé à toutes les personnes à la retraite ou en pré-retraite, que les activités d'un club d'âinés intéressent. Elles seront les bienvenues et peuvent, pour s'inscrire ou se renseigner, prendre directement contact avec les clubs selon les coordonnées ci-dessous.

En venant rejoindre un club, vous trouverez des activités aussi diverses que variées : bricolage pour les dames, jeux de cartes pour tout le monde, terrain de pétanque à disposition. Pour les amateurs de lecture, la bibliothèque, bien fournie, est accessible et durant les jours d'ouverture, le thé et le café sont offerts à prix modiques.

Durant la belle saison, des sorties en autocar avec repas compris sont programmées par les Comités, des broches et des repas sont organisés. Sans oublier, bien sûr, les séances audiovisuelles, la traditionnelle fête de l'Escalade en présence des autorités municipales, celle de Noël partagée avec les enfants des écoles enfantines dont les chants nous ravissent chaque année, la célébration des Rois, etc.

Nous espérons que cet aperçu de nos activités incitera de nombreuses personnes à venir grossir nos rangs.

Les clubs d'âinés de la commune organisent un

thé dansant

animé par l'orchestre « Les Triolets »
ouvert à tous les retraités de Vernier.

Le samedi 22 mars 2003 de 15h à 17h,
à la salle communale
de l'école de Vernier-Place.



Entrée libre

Buvette à prix modéré.

Parking assuré - Bus 6, 19, 52, arrêt Vernier-Place.

Un service de bus spécial est envisagé.
Pour plus de détails veuillez consulter
«Informations Vernier» du mois de mars.

Club des âinés d'Avanchet

Direction collégiale
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 022 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

Club des âinés de Châtelaine-Balexert

Mme Yvonne Tomare
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

Club des âinés des Libellules

Direction collégiale
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 14h à 17h30.

Club des âinés du Lignon

Direction collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 17h
(animation principale
le mercredi).

Club des âinés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 022 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.

ON TROUVE DANS LES CAVES, DANS LES GRENIERS, DANS LES BROCANTES

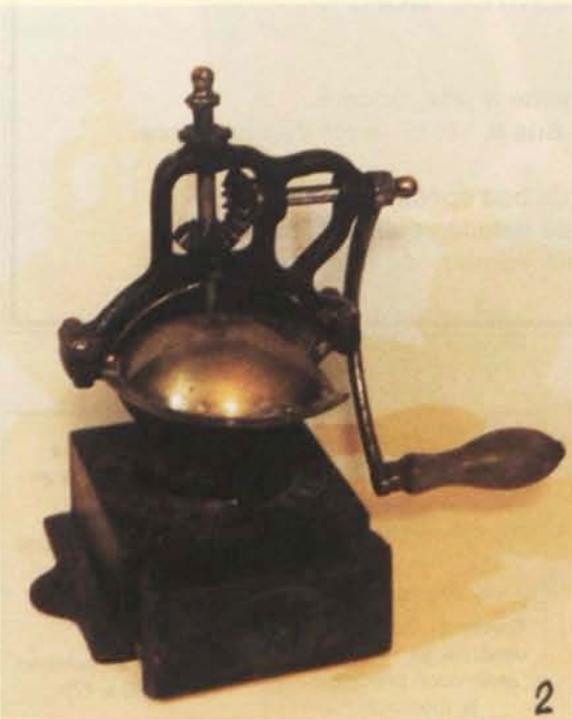
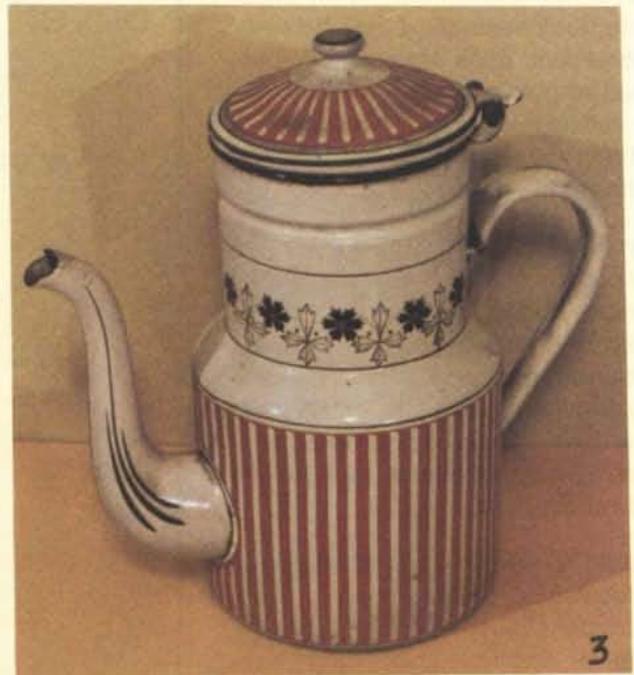
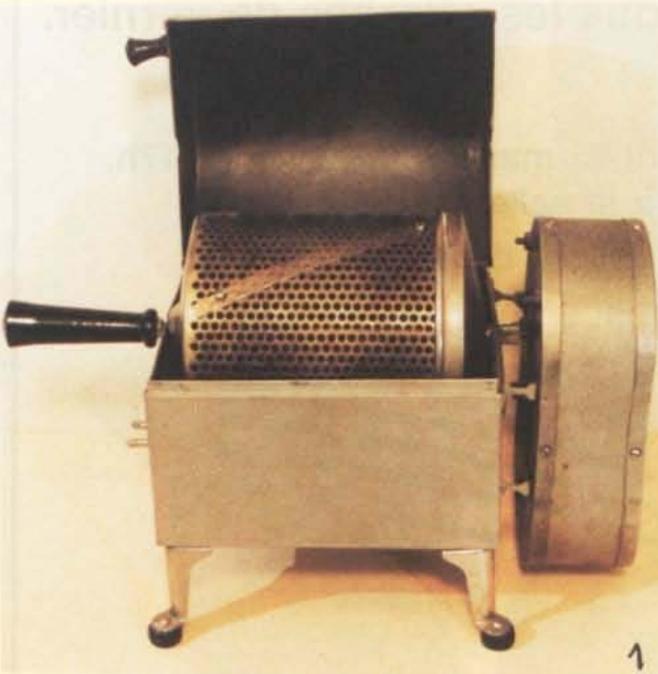
ou même sur les étagères de nos cuisines des objets du temps passé qui se reposent après une vie bien remplie. Nous vous en présentons une série choisie un peu au hasard: leur forme, leur ancienneté, une certaine rareté ont été ici déterminantes. Mais les photographier n'a pas été chose aisée...

1- torréfacteur pour le café; chauffage électrique

2- moulin à café de marque Peugeot Frères no 0 breveté SGDG

3- la cafetière de tante Louise...

4- petite cafetière de voyage, chauffage électrique; se range dans un étui en cuir; capacité env. 1 dl; le couvercle sert de tasse.





5



6



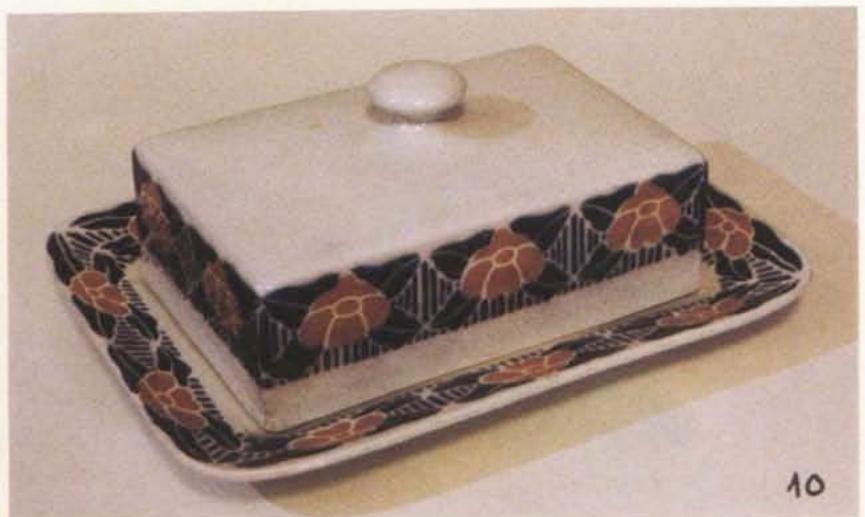
7



8



9



10



11



12



13



14



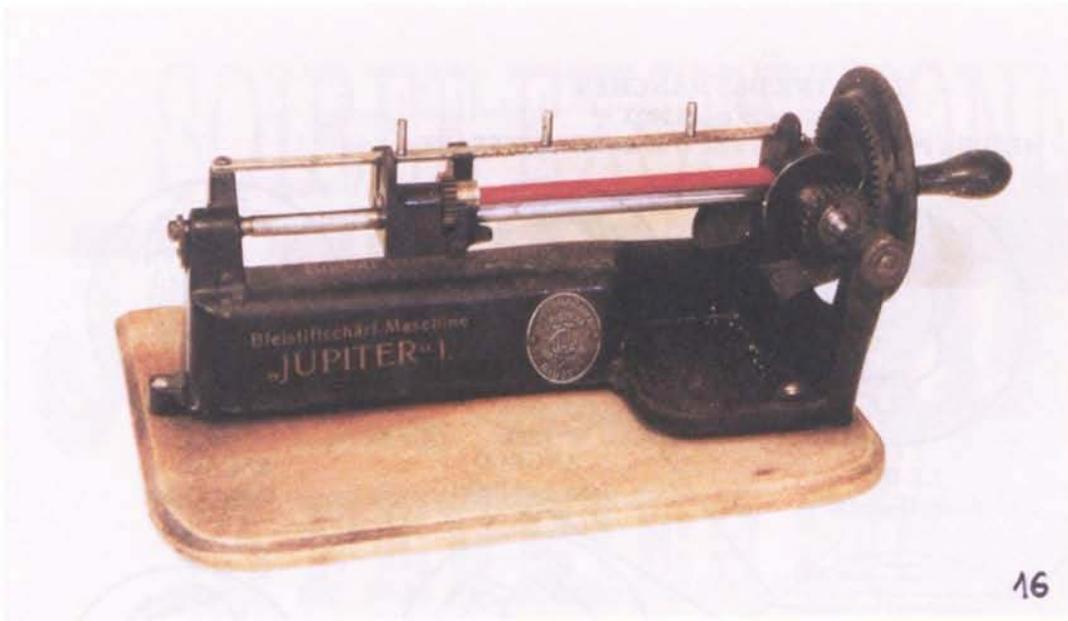
15

5- théière en étain, fabrication artisanale; il n'existe que cet exemplaire; vers 1925.

6- baratte de cuisine: on écrémait le lait alors tout à fait «entier» et lorsqu'on avait 1/2 litre de crème, on la barattait; le beurre obtenu était essoré pour en retirer le petit lait; surtout utilisée pendant la 2ème Guerre Mondiale.

7- jolie boîte métallique aux motifs exotiques

8- pelle et balayette pour «après les repas»; bois



16

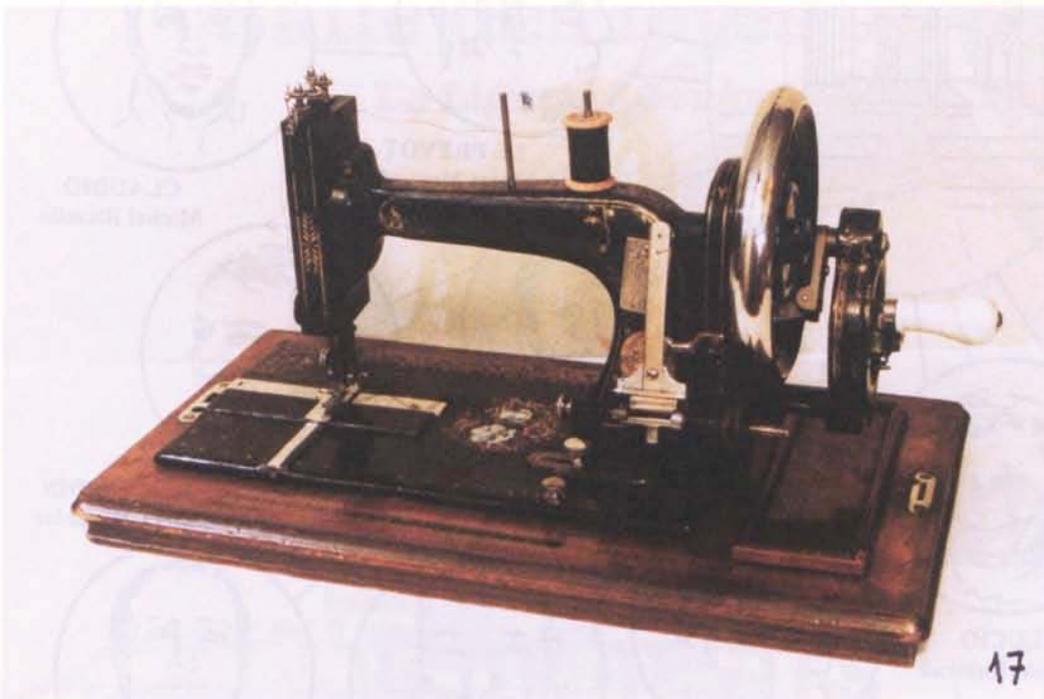
9- petite cafetière peut-être pas très ancienne mais sympa!

10- beurrier en faïence

11- pour la barbe de Monsieur; il manque le rasoir.

12- fer à repasser à braisette

13- de quoi se tondre, pour enfant et adulte. On trouve parfois en plus d'autres objets insolites !



17

14- tirelire creusée dans un tronc de bouleau - quel boulot - avec une petite vache porte-bonheur...

15- petit réchaud électrique pour le fer à friser de Madame.

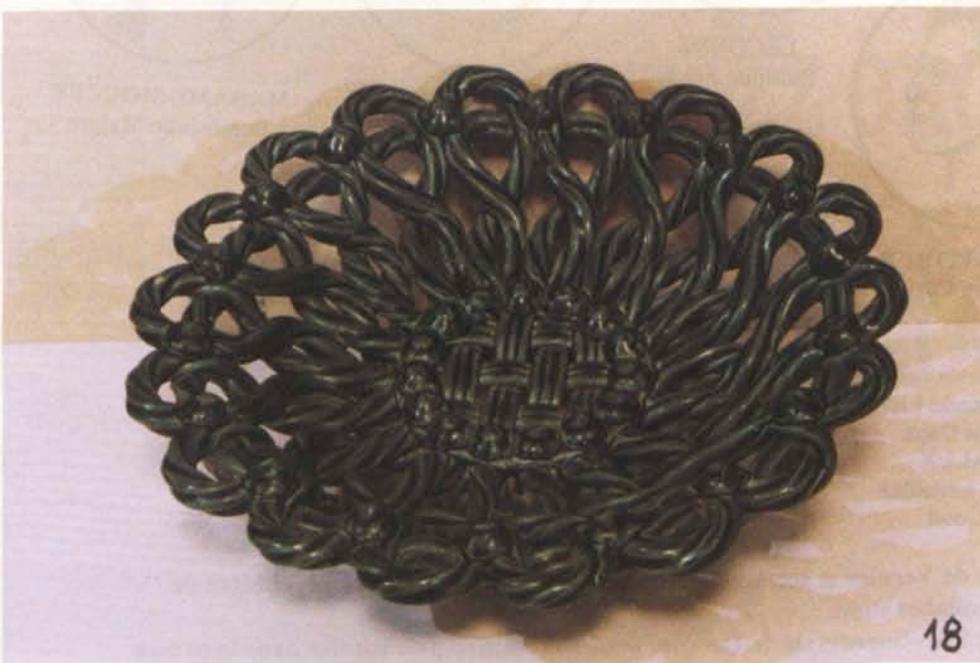
16- taille-crayon(s) JUPITER: ne s'use que si l'on s'en sert...

17- la machine à coudre à main de grand-mère

18- corbeille à fruits; il est rare d'en trouver en aussi bon état.

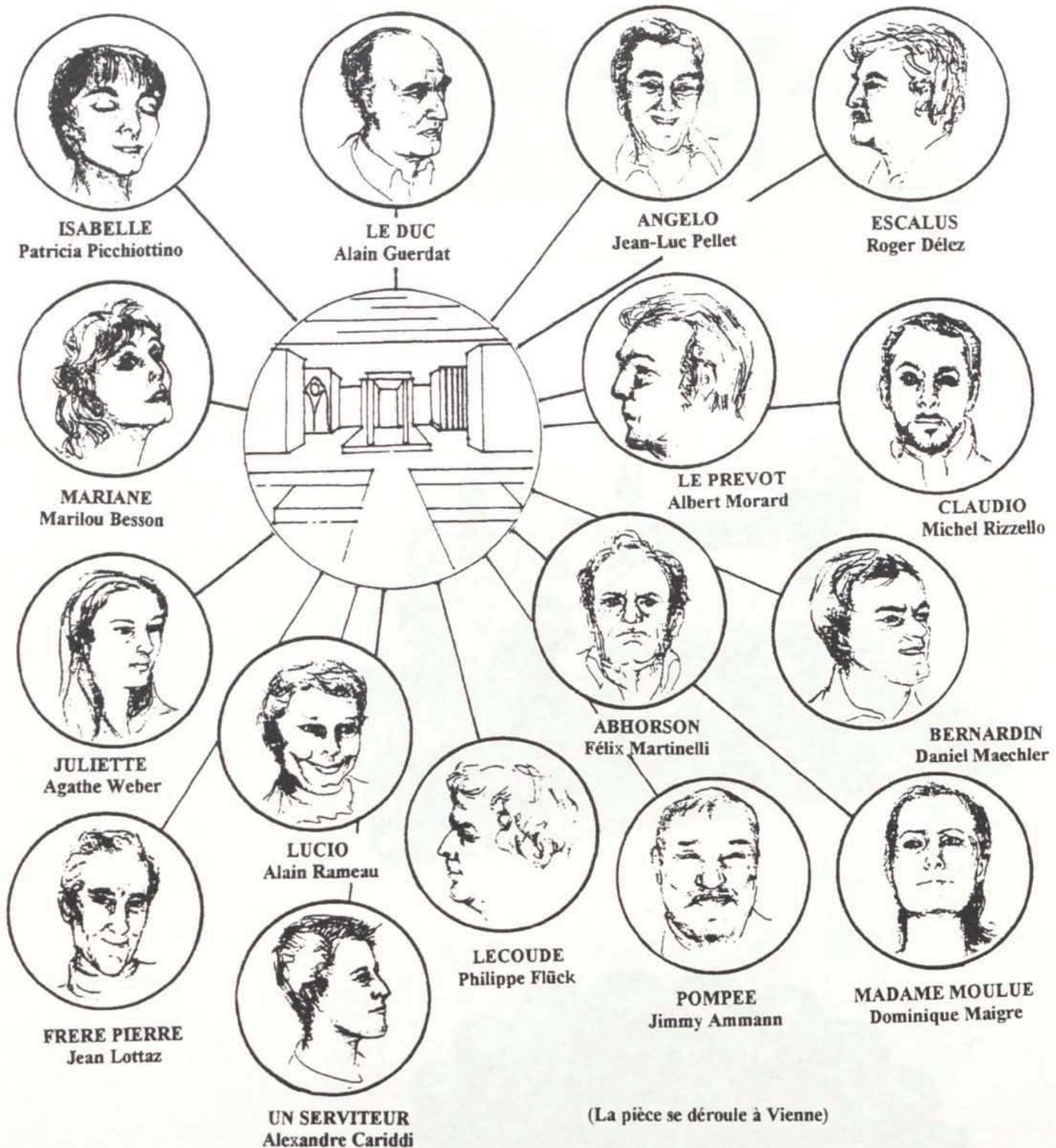
voilà, c'est fini !

Le Comité de l'AIVV



18

THEATRE DES RANCHES
 du 07 au 29 mars 2003
 « MESURE POUR MESURE » de William SHAKESPEARE



Mise en scène : Clairmonde Liévaux
Décor : François Capt
Eclairage : MEDIALUX
 Alain Chavaillaz
Régie : Nicole Good

Programme : Albert Morard
Dessins : Yvette Matta
 (Sur une idée de : Jean-Charles Cornioley)
Affiche : François Capt
Costumes : Grand-Théâtre de Genève

Nous remercions la commune de Vernier et son service culturel, de même que le Grand-Théâtre de Genève, pour leur précieuse collaboration.
 Merci à FIAT AUTO (Suisse) SA – Succursale de Genève, pour son soutien publicitaire dans la presse genevoise.



SOIREE EXCEPTIONNELLE
JAZZ MEMORIES

13 FEVRIER 2003 à 20h

Salle des fêtes du Lignon

Le Lignon - Genève - Bus 7, 18, 27

LOUISIANA DANDIES

BLUE DEVILS

SAVOY JAZZ ORCHESTRA

SWISS YERBA BUENA

CREOLE RICE JAZZ BAND

Vente billets :

Stand Info Balexert Tél. 022 979 02 01 et à l'entrée

Fr. 25.- / 18.- (AVS, AI, étudiants, chômeurs)

Service culturel Commune de Vernier Tél. 022 341 41 04

10^{ème}
édition!



Contes

Festival
jeunesse
de Vernier
du 5 au 20 mars
2003

Marionnettes

Spectacles



Vente billets:
Stand Info Balexert, tél: 022 979 02 01
À l'entrée
Renseignements:
Commune de Vernier, tél: 022 341 41 04